**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 64 (1956)

Heft: 4

**Artikel:** Une «Journée des dupes» au Conseil des Deux-Cents à Berne en

janvier 1796

Autor: Delhorbe, Cécile-René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-49528

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Une « Journée des dupes » au Conseil des Deux-Cents à Berne en janvier 1796

Comme la petite comédie politique que j'ai entrepris de raconter se déroule en deux séances du Parlement bernois, elle n'a pas l'unité de celle où triompha Richelieu; mais l'essentiel y est, puisqu'elle nous montre aussi des assaillants partis pour la victoire et qui rencontrent la défaite. Les sources inédites de ce récit sont dans la correspondance de William Wickham avec son ministre lord Grenville 1, déjà citée par M. Hermann Büchi 2; aux Archives cantonales vaudoises (A.C.V.); et aux Archives d'Etat de Berne (A.E.B.). Je me suis servie aussi de deux lettres déjà publiées, l'une dans la Correspondence of William Wickham 3, l'autre dans le Report on the Manuscripts... edited by J. B. Fortescue 4, généralement désigné sous le nom de Dropmore Papers. l'ai fait enfin un emprunt aux Mémoires de Théodore de Lameth, manuscrits à la Bibliothèque nationale à Paris, mais dont la plus grande partie a été publiée par Eugène Welvert 5. J'ai traduit les passages en anglais.

Au début de la Révolution française, les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et les Suisses étaient des plus calmes, même avec le canton, Berne, et l'allié, Genève, les plus orientés vers Londres. Un ancien officier au service de la Compagnie des Indes orientales, le colonel bernois Braun 6, gendre du célèbre Albert von Haller, chargé des affaires de Georges III, y suffisait sans peine. Mais, à sa mort, les Genevois de Londres, inquiets pour l'indépendance de leur république d'une part, les

<sup>1</sup> Londres, Public Record Office (P.R.O.).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans sa Vorgeschichte der helvetischen Revolution, 2 vol. Soleure, 1925-1927.

<sup>3</sup> Londres, 1870.4 Londres, 1899.

<sup>5</sup> Paris, 1913.

<sup>6</sup> Beat-Ludwig Braun (1718-1792) avait épousé Albertine de Haller.

émigrés français de l'autre, représentèrent aux ministres du roi qu'il était urgent de se rapprocher plus étroitement des Suisses, et un ministre plénipotentiaire fut désigné. Récemment attaché à l'ambassade britannique à Paris, fils du duc de Leinster, Lord Robert Fitzgerald 1, par son importance sociale, éclipsait tout à fait le bourgeois modeste qu'était Barthélemy et sa nomination fut un événement. Mais, lorsque l'Anglo-Irlandais arriva en Suisse, en octobre 1792, la retraite du duc de Brunswick et l'occupation de la Savoie par les troupes du général de Montesquiou avaient déjà gravement compromis la situation des gouvernants bernois et genevois que l'un des buts de sa mission était de consolider.

Malheureusement aussi, lord Robert Fitzgerald prit rapidement la plupart des cantons en grippe et, comme la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre avait augmenté encore la difficulté de sa position et qu'il n'était pas assez intelligent pour jouer avec de mauvaises cartes, ses deux années en Suisse n'ajoutèrent rien aux succès de la diplomatie britannique. Sans entrer dans l'incident de sa malencontreuse proclamation aux cantons le 30 novembre 17932, je me bornerai à donner comme échantillon de sa subtilité ce passage d'une lettre à Grenville où, après la rupture de son intimité avec Mounier 3, il dit : « Cette révolution aura du moins ouvert les yeux sur le vrai caractère des Français... A très peu d'exceptions près, on peut dire que le monde est habité par deux catégories d'êtres, les hommes et les Français. » 4 Enfin William Wickham, qui lui avait été envoyé de Londres en mission spéciale, put le remplacer, puis lui succéder. Quoiqu'il ne fût que chargé d'affaires, le titre de ministre n'étant pas compatible avec sa naissance bourgeoise, il disposa dès lors d'un pouvoir et d'un budget que Fitzgerald n'avait jamais eus.

Wickham avait déjà prouvé ses remarquables capacités comme agent secret en Suisse et en Savoie, au cours de missions dont il

<sup>2</sup> Pour protester contre le décret de la Convention qui les qualifiait d'« alliés »

4 Dropmore Papers, t. III, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lord Robert (1765-1833) fit une courte carrière diplomatique. De chez les Suisses, il se rendit à Copenhague, mais donna tôt après sa démission.

<sup>(17</sup> novembre 1793 - 27 brumaire an II).

3 J.-J. Mounier (1758-1805), révolutionnaire décidé en 1788, redevenu royaliste dès les journées d'octobre 1789, au cours de son émigration à Berne a travaillé plusieurs mois pour la légation britannique.

parle, pour mémoire, à plusieurs reprises, mais sur lesquelles je n'ai encore trouvé aucun document. Il avait d'autres atouts importants pour sa double tâche, suisse et française, qui équivalait en fait à un double jeu. Ainsi il lui fut fort utile d'avoir passé plusieurs années à Genève et d'y avoir épousé Eléonore-Madeleine Bertrand, fille d'un professeur de mathématiques à l'Académie. Cette union avait fait de lui le cousin de Genevois éminents, notamment de l'ex-syndic Pierre Rigaud , et ses liens genevois lui permirent d'en contracter rapidement d'autres avec les Bernois, du moins avec ceux du groupe que j'appellerai habituellement le parti Steiger.

Puis deux ans se passèrent avec des fortunes diverses pour la France révolutionnaire et pour les Alliés. On n'espérait plus à Londres le concours actif des Suisses contre la République tant que la carte de guerre resterait ce qu'elle était à la fin de 1795 : la Savoie, Nice, les Pays-Bas occupés par les sans-culottes. On acceptait sa neutralité officielle au milieu de l'Occident en guerre. Mais on escomptait sa complicité secrète, surtout celle des gouvernants de Berne, dont toute la mission de Wickham dépendait. En effet, c'était beaucoup moins auprès des Suisses eux-mêmes qu'il représentait Georges III qu'auprès des royalistes français pour qui notre pays était un centre de ralliement. Couvert par l'immunité diplomatique, armé d'or anglais, il favorisait toutes leurs tentatives ; à la condition pourtant qu'elles fussent opérées en faveur des Bourbons, jugés les seuls désireux, ou capables, de conclure une paix admissible pour l'Angleterre.

Le parti de l'avoyer Niklaus-Friedrich von Steiger était prêt à tout pour appuyer Wickham. Mais, s'il gardait encore la majorité au Conseil secret, à l'exécutif, il ne l'avait pas, ou ne la décrochait plus que rarement au Deux-Cents, au législatif. Les succès militaires des Français y avaient favorisé un autre parti qui, renforcé depuis Thermidor, entraînait beaucoup d'indécis. Souvent très improprement appelé parti démocrate, ce groupe d'aristocrates bernois était en fait composé d'opportunistes. On l'appelait aussi le parti français, et c'était moins faux puisque son chef, Karl-Albrecht von Frisching, représentait avant 1789 les tendances francophiles de la Berne d'alors; tandis que Steiger

<sup>1 1750-1804.</sup> Chargé d'importantes transactions avec les Suisses en 1792.

était de ces Bernois d'ancienne école, traditionnellement appuyés sur la Prusse, la Hollande, l'Angleterre.

Si, en janvier 1796, la situation extérieure de la France restait brillante, sa situation intérieure l'était beaucoup moins. Le Directoire luttait péniblement contre des adversaires de droite et de gauche. Modéré, l'ambassadeur Barthélemy faisait espérer au parti Frisching la victoire des modérés français, qu'il espérait luimême, et d'où devait découler une paix acceptable pour l'Europe. Lié avec Barthélemy, le groupe Frisching l'était aussi avec la fraction des émigrés français qui se disaient « constitutionnels ». Ils formaient toute une petite troupe échelonnée de Nyon à Bienne, voire Bremgarten, en relations suivies avec M me de Staël, « la guenon genevoise » pour les émigrés qui sont de purs royalistes, et à Wickham lui-même il arrive de dire : « la Staël ».

Celui des constitutionnels qui a déclenché pour le parti Frisching la Journée des dupes, c'est Théodore de Lameth, ancien officier de terre et de mer, ancien député à l'Assemblée législative 1. Ce neveu du maréchal de Broglie et ses frères sont bien connus des historiens de la Révolution française. Théodore de Lameth devrait l'être aussi ici, où il a vécu, et intrigué, pendant des années. Administrateur du département du Jura à la chute de la royauté, il avait choisi d'émigrer à Nyon où, sous le nom de Vandek, il se mit d'abord, dit-il, en pension chez le pasteur. Malheureusement, il ne le nomme pas. S'agit-il de M. Guichard, de M. Gaudin, du suffragant Crousaz?... Tant qu'avait dominé Robespierre, Théodore de Lameth avait fait peu parler de lui; mais, après Thermidor il s'agita beaucoup au contraire, et en tous sens. D'une part, à Berne, il se liait avec Frisching et, sans doute, son parti. De l'autre, par les sentiers du Jura, il envoyait mille avis à ses anciens collègues de Lons-le-Saulnier. Il en vint à offrir ses services aux Suisses en homme redevenu puissant. « Ce réfugié protégé vise à être protecteur », dira son dénonciateur à Berne 2.

Wickham combattait par-dessus tout le militarisme des Français; mais jugeant que, contre les militaires, rien ne vaut d'autres militaires, il s'efforçait de s'en attacher en France et en Suisse.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Né en 1756, mort en 1854, Théodore de Lameth a traversé neuf régimes.
<sup>2</sup> Arpzau, dans sa lettre au Conseil Secret du 2 mars 1796. P.R.O., F.O. 74 (15).

Deux ou trois ans auparavant, il arpentait le Jura, cherchant à sonder les sentiments des Français 1, il avait déjà dû rencontrer les officiers vaudois du « cordon », comme on disait alors des troupes de couverture. Une fois nommé chargé d'affaires à Berne, leur collaboration lui parut essentielle, et le 28 mars 1795 il envoyait à Grenville cette triomphale note chiffrée: « Dans mon voyage au Pays de Vaud, je me suis assuré les services du colonel Roland, commandant en chef des troupes dans cette région du canton de Berne depuis la Révolution. Employé par le Conseil secret à lui fournir des informations sur tout ce qui se passe dans les provinces frontières, il a, en Franche-Comté, où les paysans lui sont entièrement dévoués, les relations les plus étendues. Il s'est chargé de toute ma correspondance avec Lyon, Paris et le Jura, et doit me faire part de tout ce qu'il dit au Conseil secret. Il est plein de zèle... Nous avons convenu qu'il toucherait 10 shilling par jour et que je recommanderais ses deux fils à Sa Majesté pour un de ses régiments. »

Mais le colonel Jean-Pierre-Samuel Roland, de Romainmôtier 2 où, dans le civil, il cumulait les fonctions de secrétaire baillival et de haut forestier de LL. EE., avait déjà dépassé la soixantaine et il avait contracté sous l'uniforme quatre ans auparavant ce qu'il appelle « une maladie mortelle » (il y survivra plus de vingt ans !...) Il s'adjoignit donc, pour le service secret de la couronne britannique, ses subordonnés immédiats, employés comme lui à renseigner leur souverain de Berne : le lieutenant-colonel Jacques Arpeau et le major François-Louis Rusillon, d'Yverdon, le seul des trois officiers mentionnés jusqu'ici dans l'histoire du royalisme en Suisse 3.

Dans une lettre écrite le 28 janvier 1796, quelques jours après la Journée des dupes dont il jubile encore, Wickham spécifie que ces trois officiers lui sont absolument dévoués, mais qu'ils ne sont pas les trois à sa solde. Faute de documents précis, car seules subsistent les conditions faites à Roland, on peut supposer que celui qui travaille alors « pour l'honneur », c'est Arpeau. Mais le point est secondaire. L'important, c'est de se rappeler

3 FRÉDÉRIC BARBEY, La mort de Pichegru.

Déjà alors, assure-t-il, il avait remarqué le jeune lieutenant Pichegru.
Voir C. Delhorbe, Le service de renseignements de LL. EE. en 1791, dans R.H.V., 1955, p. 125 ss. P.R.O., F.O. 74 (5), lettre du 28 mars 1795.

la situation du gouvernement légal des Bernois dont ces trois militaires sont les soutiens et les confidents fidèles. En dehors de toute opinion personnelle pour ou contre la République française, ils savent que cette grande voisine menace non seulement le régime intérieur, mais l'intégrité du territoire. Comment ne jugeraient-ils pas légitime de faire passer les renseignements rassemblés pour leur souverain à ceux des ennemis de la France dont les Suisses n'ont rien à redouter? Comment leur demander de la neutralité une notion plus stricte que celle de leurs gouvernants? L'approbation de l'avoyer Steiger et de ses partisans au Conseil secret suffisait à les convaincre qu'ils ne faisaient que leur devoir. Et ceux qui touchaient l'indemnité la jugeaient sûrement normale, en regard des frais qu'ils faisaient, des risques qu'ils couraient.

On tirerait aisément des archives vaudoises et bernoises une biographie intéressante du colonel Jean-Pierre-Samuel Roland, ce mal connu de notre histoire <sup>1</sup>, et on pourrait aussi allonger, corriger parfois celle du major Rusillon <sup>2</sup>; mais je passe outre, car le seul de ces trois mousquetaires personnellement mis en cause dans la Journée des dupes, c'est le lieutenant-colonel Jacques Arpeau.

Né à Bursins de Jean-François Arpeau et de Louise-Catherine Roch, il y a été baptisé le 8 octobre 1743, jour où sa mère y était ensevelie. Lieutenant au service de Sardaigne en 1770, il est nommé par LL. EE. inspecteur des joux, bois de bamp et avenues du bailliage de Bonmont en 1775; et le 20 juillet 1794, déjà assesseur baillival à Bonmont, il y devient lieutenant baillival en remplacement de Samuel Rochmondet 3. Le manual du Conseil de guerre bernois nous apprend qu'il avait un fils de vingt-deux ans, Jean-Jacques, récemment nommé capitaine, qui vivait avec lui à Chéserex 4. Ainsi nos trois mousquetaires ne sont pas quatre comme ceux de Dumas, mais six: les deux fils Roland, Marc-

<sup>2</sup> Même après l'intéressant article de M<sup>11e</sup> M. Rusillon, dans R.H.V., 1954, p. 1 ss.

4 A.C.V., Eb 61/2.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ainsi rencontrant son nom, faussement précédé du titre de bailli, dans les papiers des Guiguer de Prangins, M. GEORGES RAPP a supposé que ce nom avait été écorché! (La prise d'armes de 1782 à Genève et ses échos dans le Pays de Vaud, dans Mélanges Charles Gilliard, p. 455.)

<sup>3</sup> A.C.V., Ba 33/20, p. 149.

Albert-Victor et Jean-Georges I souvent porteurs de messages pour Londres, et Jean-Jacques Arpeau.

Au début de janvier 1796, Arpeau se trouvait à Chéserex, à quelques pas de la frontière, Lameth à Nyon, à quelques pas de lui, et Wickham avait obtenu de Londres l'autorisation de quitter Berne pour Lausanne, la seconde ville, par l'importance, de LL. EE. Plus exactement il habitait à Pully une propriété qui existe encore et a même gardé son nom d'alors, le Faux-Blanc... Ce séjour à Pully augmentait les soupçons de Paris, de Bâle (où se trouvait alors l'ambassade de France) et, à Berne, du parti Frisching sur les menées de Wickham; et Lameth en écrivait à Lons-le-Saulnier tandis que le parti Steiger s'évertuait à l'expliquer favorablement.

Soupçons plus que justifiés; car la vraie raison de l'installation de Wickham au Pays de Vaud était qu'il s'y trouvait spécialement bien placé pour déclencher la contre-révolution dont il estimait les chances enfin favorables, si, déclenchée en Franche-Comté, elle gagnait Lyon pleine de royalistes. Wickham avait fait venir d'Italie Perrin de Précy<sup>2</sup>, qu'il appelait le général de Précy, le chef vaincu du soulèvement de Lyon contre la République jacobine en 1793; et il avait même eu l'audace de lui donner quelques jours, comme asile à Chéserex, la maison de Jacques Arpeau, chargé, comme lieutenant-colonel et comme lieutenant baillival, de la sécurité des frontières et du maintien de la neutralité. Le parti Frisching ignorait cette circonstance-là, et Lameth qui, espionné, espionnait aussi, n'en était pas sûr; mais trois événements surviennent qui décident le parti Frisching à une violente offensive contre le parti Steiger.

1º La découverte, par les douaniers républicains du département du Jura, d'un passage clandestin de poudre. Elle était destinée à la contre-révolution et envoyée par Wickham, s'écrie-t-on

I A la campagne de 1782, Roland avait emmené ses trois fils. Comme Wickham affirme que Marc-Albert-Victor s'y est distingué malgré ses 15 ans, et que Jean-Georges a brillé dans la légion Mirabeau (P.R.O., F.O. 74 id.), on peut supposer que c'est à l'aîné, Henry-Jacob-Frédéric, né en 1761 (A.C.V., Eb 116/6) que Guiguer de Prangins trouvait «l'air remarquablement bête» (Mélanges Charles Gilliard, op. cit.).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 1742-1820. Il y a au Public Record Office des lettres qui montrent avec quels égards l'ont traité Gabriel-Albert d'Erlach et les baillis de Bonmont, von Diesbach, et de Nyon, von Rodt, quoiqu'il ne fût pas officiellement toléré sur le territoire.

à Paris, Bâle, Nyon et Berne. L'avoyer Steiger, qui le croit aussi, écrit en hâte au major Rusillon que la marchandise ne devait plus passer directement en France, mais faire le détour par Neuchâtel <sup>1</sup>. Or la poudre saisie n'avait justement pas été envoyée par Wickham! « Ce canton n'a jamais été compromis par moi », écrit, sans rire, Wickham à son ministre. Il n'a jamais fait passer la poudre autrement que par Genève <sup>2</sup>. Mais il ne se presse pas de démentir, content de voir s'enferrer ses accusateurs.

2° La nouvelle de la prochaine disgrâce de Barthélemy, jugé à Paris trop mou contre les conspirateurs anglais et royalistes. Or nombre de Suisses considéreraient son rappel comme une espèce de catastrophe nationale. « Ils s'imaginent, dit Wickham, que la modération de l'ambassadeur de France les a sauvés de l'invasion. » Et, comme on lui a donné à lire une lettre de Barthélemy à un ami, il a vu que « ce personnage attribue entièrement son rappel à ce qu'il nomme les intrigues du gouvernement britannique ». « Quand un officier français viendra planter sa pique à Lausanne, dit-il, la Suisse aura des raisons de déplorer ce départ. » Or, quoique Wickham n'ait pour Barthélemy que de l'antipathie, du mépris même, puisque les Suisses se font tant d'illusions sur son rival, il redoute d'être considéré comme responsable de sa disgrâce 3.

3° Lameth fait savoir à ses amis « démocrates » de Berne que, en attendant « de mettre la Franche-Comté à feu et à sang », les royalistes font intercepter son courrier par les officiers du cordon qui, chacun le sait, sont vendus à l'Angleterre. « J'ai toujours parfaitement compris », écrivait Wickham à Londres, « qu'il était impossible que mes relations avec ces trois officiers restassent tout à fait secrètes, mais je savais que même le plus violent démocrate n'oserait pas proposer leur renvoi, la tranquillité, sinon la conservation, du Pays de Vaud dépendant de leur conduite, de leurs talents, de leur courage » 4.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Neuchâtel étant allié, mais principauté prussienne, et Genève une république démocratique indépendante, la contrebande saisie à leurs frontières ne regardait pas les Suisses.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre de Wickham du 28 janvier 1796. Il écrit « Rousillon » (*Dropmore Papers*, t. III, p. 168-169).

<sup>3</sup> P.R.O., F.O. 74 (14), lettre du 26 janvier 1796.

<sup>4</sup> Voir ci-dessus, note 2.

Lameth disait vrai. Ses lettres avaient été saisies entre Nyon et Lons-le-Saulnier et montrées à Wickham. Mais, par un détour ingénieux, Wickham et Arpeau pouvaient jurer tous les deux qu'il n'en était rien. Arpeau évitant de répondre sur le fond, pouvait affirmer « qu'il n'avait même pas l'honneur de connaître l'envoyé de Sa Majesté Britannique... » « Ce qui est conforme aux faits », ajoute Wickham en note de la lettre d'Arpeau. En effet le courrier intercepté passait à Wickham par Roland ou l'un de ses fils <sup>1</sup>; et ce dut être l'un d'eux aussi qui conduisit Précy à Arpeau.

Quant aux dénégations de Wickham, elles reposaient sur une ingénieuse restriction mentale. Arpeau avait remis à Steiger et à Wickham (par intermédiaire) une lettre de Lameth à un ami de Lons-le-Saulnier, Hébrard, du Directoire du département du Jura. Il y annonçait une révolution prochaine due aux menées de l'Angleterre. Sauf un passage à l'encre sympathique qu'il ne vit pas, l'officier bernois, l'ayant copiée, fit transmettre cette lettre à son destinataire. Mais Hébrard la montra au président du Directoire, un nommé Bouvier qui, comme tant d'autres Français de l'époque, jouait double jeu entre la République et l'Emigration. Celui-ci remit la lettre de Lameth à un serviteur de Louis XVIII, émissaire de Wickham, qui la reçut ainsi pour la seconde fois, passage secret compris. Le chargé d'affaires de Georges III pouvait donc affirmer que la lettre ne lui était pas venue par Arpeau, puisque c'était matériellement vrai.

Donc, sachant le parti Frisching sans preuves positives contre lui, Wickham attendit tranquillement, au Faux-Blanc, les nouvelles de la séance du Conseil des Deux-Cents de Berne. On annonçait, pour cette journée du 13 janvier 1796, une explosion du parti Frisching, qui comptait s'en prendre d'abord à la résidence à Lausanne du ministre d'Angleterre, pour en venir à une dénonciation violente de la politique étrangère de Steiger, si dangereuse pour la neutralité helvétique.

Une lettre de Berne à Wickham, sans signature, mais qui pourrait être attribuée au baron Vignet des Etoles, ministre du roi de Sardaigne, celui par qui le réfugié Joseph de Maistre est entré dans la diplomatie, fait un récit consternant de « cette ruade certainement venue de Lausanne » <sup>2</sup>. La fatalité y aurait joué son

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 181.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> P.R.O., F.O., lettre jointe à celle du 28 janvier 1796.

rôle. « M. le baron d'Erlach <sup>1</sup> avait dû rester chez lui, la tête tout enflée d'une fluxion. Son Excellence M. de Steiger qui, en sa qualité de président, ne peut parler que si on lui demande son avis, a dû rester bouche close, personne n'ayant eu l'attention de l'exciter »... La conclusion fut de charger le Conseil secret « par tous les moyens à vous engager à quitter Lausanne, et de faire rapport des moyens et de leur succès dans les dix jours ». Bref, d'après ce correspondant, qu'on peut presque soupçonner ici de Schadenfreude, de joie maligne, la séance du 13 janvier aurait été un désastre.

Mais Wickham donne à son ministre une version très différente, et la suite des événements prouve que c'était lui qui disait vrai. Sous la conduite « du fils du chef du parti démocrate » 2, la « ruade » avait été très violente, en effet, et s'il avait ignoré encore que ni l'Anglais, ni les Vaudois ne pouvaient être incriminés, Steiger, président muet, aurait certes, passé un mauvais quart d'heure. Mais, au cours de la séance, se produisit un revirement d'autant plus remarquable que « celui qui avait le plus contribué à exciter les esprits semblait tout à coup le plus désireux de les calmer ». Que s'était-il donc passé dans les coulisses? Wickham dit simplement que l'assaillant a été rendu attentif à la gravité d'une accusation portée, sans preuves, contre le ministre d'une puissance étrangère. J'imagine que cet avis salutaire vint de Wickham lui-même, par l'intermédiaire de l'un de ses agents à Berne, renforcé par les représentations qu'il avait fait faire par Zurich à Berne sur les passions qui troublaient les séances du Conseil des Deux-Cents. Ainsi le calme revint au Conseil des Deux-Cents. La motion pour le retour de Wickham à Berne fut rédigée en termes beaucoup moins violents que ne l'avait voulu d'abord le parti Frisching, la dénonciation des officiers du cordon fit long feu, et la première partie de la Journée des dupes s'acheva par une demi-reculade.

<sup>&</sup>lt;sup>I</sup> Gabriel-Albert von Erlach von Spiez, auparavant bailli de Lausanne, dont les Roland et les Arpeau étaient les hommes-liges. C'est sous ses ordres qu'ils se trouvaient en 1782, et non sous ceux de son cousin Rudolf-Ludwig von Erlach von Erlach von Hindelbank, le futur général de 1798, comme il est dit par erreur par M. G. RAPP, dans les Mélanges Charles Gilliard, p. 452.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Wickham se trompe, aucun des Frisching du Deux-Cents n'était le fils de Karl-Albrecht von Frisching.

Mais Wickham n'entendait pas se contenter de ce demisuccès, Steiger moins encore. L'avoyer commença par envoyer à Lausanne, pour exécuter la mission intimée à l'exécutif par le Conseil des Deux-Cents, le banneret Fischer, du Conseil secret. C'était un de ses partisans, un ami de Wickham, bref un vrai compère, et Wickham a raison de parler de « la comédie de la mission Fischer... » « Je lui dis que j'était prêt à lui annoncer, comme ami, que je reviendrais à Berne dès qu'on m'y aurait procuré la maison qu'il me fallait; mais que, comme chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique, je ne pouvais accepter de pression officielle, surtout depuis que j'avais appris ce qu'on avait osé dire au Conseil des Deux-Cents à Berne. » Fischer l'assura, sans doute en riant, que, s'il lui fallait des excuses pour rentrer à Berne, il en aurait. Et les deux hommes passèrent une bonne soirée au Faux-Blanc à combiner avec le Lyonnais Perrin de Précy le moyen le plus sûr de faire passer de la poudre par Genève en France, une fois que Wickham aurait dû rentrer à Berne 1.

Les excuses au ministre d'Angleterre, c'était au chef du gouvernement à les rédiger. On imagine la joie de l'avoyer Steiger qui avait, de plus, celle de reprocher aux « démocrates » cette humiliation; et la possibilité de signifier à Lameth, une fois de plus, son expulsion de Nyon <sup>2</sup>. Pour le parti Frisching au Conseil des Deux-Cents, la séance suivante est un désastre. Pauvres politiciens! Ils ont commis l'erreur de dire la vérité (et même en partie seulement!) à contretemps... Wickham estimait que l'avoyer aurait dû les laisser à leur confusion. Mais le Richelieu bernois qui, depuis trois ans, n'avait pas eu une seule victoire parlementaire, tenait à celle-là et il accabla ses adversaires par un discours « plein d'indignation et d'amertume » <sup>3</sup>. Malheureusement cette philippique en bernertütsch ne nous a pas été conservée, et la lettre à Wickham, toute protocolaire, n'en a pas la

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, page 184, note 2.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mais il pouvait espérer, puisque le 26 janvier 1794 déjà, la Commission des Emigrants déclarait: « den neu angekommenen Théodore de Lameth können wir auf keinem Fall in hiesigem Landen dulden, um so weniger da er unter diejenigen die sich ihr trauriges Schicksal selbstzuschreiben haben, ist »! (A.E.B., AF \*III, 296).

<sup>3</sup> P.R.O., F.O. 74 (14), lettre du 28 janvier 1796.

saveur. J'en détache quelques passage, en français dans le texte, bien entendu:

Monsieur, si j'ai été vivement affecté des insinuations, étrangères sans doute, qu'on a cherché à mettre dans le Public au sujet de votre séjour à Lausanne, je ne le suis pas moins, Monsieur, de l'extrême sensibilité que vous en témoignez... Je suis aussi indigné que vous pouvez l'être de ces Bruits... Le gouvernement constitué comme il l'est peut difficilement prévenir que quelque membre n'en parle dans nos Assemblées... Mais, dans les ordres donnés d'approfondir la source des Bruits qui couraient de transport d'armes, de poudre, d'argent en France, vous n'êtes, Monsieur, désigné sous aucun rapport... Vous feriez, Monsieur, le jeu des auteurs de ces Bruits si vous en faisiez une affaire ministériale... Venez donc, Monsieur, nous aider à déconcerter ces sinistres projets. Votre présence seule les détruira, vous convainquant, Monsieur, et Sa Majesté Britannique, combien le Souverain désire conserver un ministre qui nous est cher et qui jouit unanimement de la considération générale <sup>1</sup>.

Par cette lettre du 25 janvier 1796 se termine donc notre Journée des dupes. Mais elle provoquera des ricochets plusieurs semaines encore. Entre autres une espèce de duel entre Wickham et Lameth. Le prétexte du décret d'expulsion qui frappait Lameth était son état d'émigré, à qui la proximité de la frontière était interdite, mais la vraie raison était sa vigilance à l'égard de toutes les tentatives royalistes patronnées par Wickham. Lameth, qui le sait fort bien, ameute donc ses amis bernois pour rester à Nyon. Un autre émigré, Jean-Baptiste-Jérôme Brémond, d'opinions « constitutionnelles » comme lui, mais de naissance beaucoup plus modeste, et qui avait entrepris entre Chavannes et Semsales des affaires qui lui réussirent fort bien 2, s'en alla pour Lameth à Berne «faire une visite personnelle aux deux tiers des Deux Cents », et Wickham lui-même était « assailli de menaces, de promesses, de lettres, de messages verbaux de toute espèce, si nombreux qu'on pourrait vraiment supposer que la sûreté de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Déjà publiée dans la Correspondence of William Wickham, t. I, p. 254.
<sup>2</sup> Né en 1760 à Brignoles (Var), J.-B. Brémond se fixa tout à fait à Semsales. Propriétaire d'une verrerie prospère, devenu un vrai Fribourgeois, il épousa en 1811 une Vaudoise convertie, Salomé Lugeon (M. l'abbé Bourgoin, J.-B. Brémond et l'affaire Naundorff, dans Annales fribourgeoises, 1945 et 1946). L'auteur tient peu de compte du rôle joué par Brémond dans l'équipe « constitutionnelle » entre 1792 et 1798.

l'Europe dépend de la permission qu'on accorderait à M. Lameth de rester à Nyon... J'envoie à Votre Seigneurie l'une des lettres que j'ai reçues à cette occasion...» (Hélas, elle manque!) « Vous remarquerez avec quelle effronterie consommée le monsieur offre de traiter avec moi, dans ma situation officielle, donc en quelque sorte avec mon gouvernement, sur un pied de parfaite égalité. » <sup>1</sup>

Mais le mépris de Wickham n'empêchait pas Lameth de continuer à agiter Berne. Il insistait pour que l'ordre d'expulsion de Nyon fût annulé, il assurait le parti Frisching que l'intérêt même de Berne en dépendait. « Il se serait déjà rendu dans quelque autre canton s'il n'avait pas été informé des projets du ministre d'Angleterre; c'était pour empêcher l'insurrection dans le Jura que celui-ci se proposait d'exciter» qu'il s'était décidé à rester aussi longtemps qu'il le pourrait matériellement, « protégeant ainsi la Suisse d'une violation de sa neutralité et la France de la guerre civile... Il venait de recevoir l'ordre de quitter Nion... Il ne l'exécuterait pas à moins d'y être obligé par la force, attendu qu'il était là à son poste pour déjouer les complots du sieur Wickham... Il connaissait à fond les intentions de la Cour de Londres, prête à sacrifier sa dernière guinée pour faire massacrer jusqu'au dernier Français... Il a ajouté, dans le cas où il serait forcé de quitter Nion, il ferait imprimer un Mémoire circonstancié contre la Cour de Londres et des membres de l'Etat de Berne et publierait toutes leurs trames contre la France. » 2

Il semble bien que Wickham était décidé à faire éloigner de Nyon ce gêneur, et que Lameth était destiné à succomber dans cette lutte inégale, puisque l'un avait pour lui, avec la majorité du Conseil secret, toutes les forces britanniques, et que l'autre était désavoué par la France officielle. Au début de mars, on put croire l'affaire réglée. Lameth avait adressé au Conseil secret un Mémoire, que Brémond alla présenter en personne, pour lui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> P.R.O., F.O. 74 (15), lettre du 14 mars 1796.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ibid., Note sur Lameth, sans date, annexée à une autre, datée du 9 janvier 1796, Nion. Ces propos avaient été tenus à « M<sup>me</sup> la comtesse de Zimmermann, fille du major des Gardes suisses au service de France », qui les avait répétés à un des personnages apostés par Wickham pour surveiller Lameth. Or M<sup>me</sup> la comtesse de Zimmermann n'est pas la fille du major des Gardes suisses exécuté le 3 septembre 1792. J'ai vérifié le fait dans la généalogie des Bachmann. Je ne sais de qui il s'agit.

dénoncer Arpeau. Mais, on l'a vu, celui-ci était couvert. Le Conseil secret donc, « assuré que les faits étaient faux » (c'est-à-dire non prouvables!), ordonna à Arpeau de se disculper, et, par retour du courrier, reçut la lettre du 2 mars. « Après qu'elle eut été lue, le Conseil secret ordonna à Lameth de fournir des preuves dans la semaine, sinon son expulsion du Canton aurait lieu 24 heures après. » <sup>1</sup>

Mais il était écrit que, cette année-là, ce ne serait pas à Lameth que les ides de mars seraient défavorables. Déjà les plus fâcheux renseignements sur les mouvements de l'armée d'Italie, qu'un nouveau général, jacobin de Corse, s'apprêtait à jeter sur le Piémont, pauvrement défendu, parvenaient à Berne. A la nouvelle des désastres subis en avril par l'armée du roi de Sardaigne, à qui était dévolu un rôle de soutien dans l'expédition de Franche-Comté, le dé en fut jeté; elle n'aurait pas lieu. Alors peu importait que Lameth restât ou non à Nyon. Il s'y trouvait encore quand ce fut à Wickham d'être menacé d'expulsion!...

Mais le coup qui atteignait l'un retomba vite sur l'autre, et, trois mois après avoir exigé le départ du ministre d'Angleterre, les envahisseurs français demandaient que Théodore de Lameth, et son frère Alexandre qui l'avait rejoint, quittassent le territoire bernois.

CÉCILE-RENÉ DELHORBE.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> P.R.O., F.O. 74 (15), lettre du 14 mars 1796.